

MODALITES GENERALES DE FORMATION

Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

Objectifs de la formation--)

Le bénéficiaire devra :

- *Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement en vue de les mettre en application lors de formations pour des apprenants.*
- *Acquérir ou développer les bases de l'andragogie.*
- *Concevoir un support pédagogique adapté.*

Les plus de la formation :

- *Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.*
- *Des moyens matériels performants et innovants*
- *Une formation active et inter active avec des cas pratiques.*

Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande (recommandé sur le site de l'entreprise).

Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI

FSP est habilité CARSAT-INRS

Durée : initial : 2 jours/ 14 heures

Délai de réalisation sur demande

Groupe 1 à 8 pers max

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 2 200€ groupe hors frais annexes en intra sur le Boulonnais

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



FSP – Formation Sécurité Prévention

Siège social : 362 Boulevard Sainte-Beuve – Bureau : 6 rue Charles Butor - 62200 BOULOGNE-SUR-MER –

Contact administratif : Mme DUFOUR Anne : Tél. 03.21.30.23.33

Contact formateur : Mr LENFANT Fabien : Tél. : 06.81.49.22.27

– formationsecuriteprevention@gmail.com - Siret 511 538 100 00013 - N° OF 3162021062

Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuriteprevention.fr/>

- Les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

→ **PRE-REQUIS :**

- Aucun
- Il serait toutefois un plus que les apprenants aient des bases en informatique pour la conception des supports de cours sur Powerpoint par exemple

→ **MOYENS**

- Bac à feu, bouteille de gaz, extincteur CO2 et eau.
- Accès à un RIA du site, plan du site, consigne d'évacuation et incendie.

PROGRAMME

REGLEMENTATION :

- ◆ Art R 4227-28 du CT
- ◆ Art R 4227-38 du CT
- ◆ Art R4141-11 du CT
- ◆ La réglementation APSAD nécessaire

LA THEORIE DU FEU :

- ◆ Les causes,
- ◆ Le triangle du feu,
- ◆ Les classes de feu,
- ◆ Les modes de propagation du feu.
- ◆ Combustion des solides, liquides (point éclair) et gaz (limite inférieure et supérieure d'inflammabilité)
- ◆ Les agents extincteurs,
- ◆ Les procédés d'extinction.

COMPORTEMENT AU FEU DES MATERIAUX ET DES ELEMENTS DE CONSTRUCTION

- ◆ Sensibilisation aux Euro classes.

LES FUMÉES ET LEURS EFFETS SUR L'HOMME

- ◆ Conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par des fumées.

SENSIBILISATION AUX PRINCIPES DE DESENFUMAGE

- ◆ Balayage, hiérarchie des pressions, naturel, mécanique.

LES MOYENS D'EXTINCTION :

- ◆ Les différents types d'extincteurs,
- ◆ R.I.A.
- ◆ Principe de fonctionnement,
- ◆ Leurs localisations (règle R4 e R5 de l'A.P.S.A.D) mises en œuvre.

EVACUATION

- ◆ Rôle de guide file, serre file, point de rassemblement, B.A.E.S.
- ◆ Organisation de l'évacuation

PARTIE PRATIQUE

- ◆ Exercices d'extinction sur feux réels avec les R.I.A.
- ◆ Visite de site
- ◆ Contrôle du comportement en ambiance hostile.
- ◆ Analyse des exercices
- ◆ Axes d'améliorations données par le formateur

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etudes de cas
- Cours vidéo-projetés
- Présentation de matériels électriques et EPI
- Mise en application pratique sur armoire pédagogique
- Analyse et remise d'un manuel pédagogique conforme norme UTE

4

VALIDATION DE LA FORMATION

- Epreuve théorique, évaluation pratique
- Epreuve certificative
- En fin de formation, remise attestation de présence et de compétences.
- Avis positif ou négatif adressé à l'employeur.